



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

Secrétariat général
Service des ressources humaines
Sous-direction du développement professionnel et des relations sociales

Bureau de l'action sanitaire et sociale
78 rue de Varenne 75349 PARIS 07 SP
Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ministériel (CHSCTM)

Tél. : 01.49.55.53.27
Fax : 01.49.55.41.81

NOTE DE SERVICE
SG/SRH/SDDPRS/N2012-1181
Date: 28 novembre 2012

Date de mise en application : immédiate

Date limite de réponse : sans objet

Nombre d'annexes : 2

Objet : Programme national de prévention – Bilan d'exécution 2011 et programme 2012-2013

Résumé : Le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique prévoit en son article 61 que, "Chaque année, le président soumet pour avis au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail... un programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail". Cette disposition concerne l'ensemble des CHSCT, y compris le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ministériel, qui dans son programme annuel 2012-2013 s'est fixé trois axes stratégiques fondamentaux développés dans le second document annexé. Un bilan du programme annuel 2011 le précède.

Mots-clés : hygiène, sécurité

Destinataires	
Pour exécution : Directions et services de l'administration centrale Services déconcentrés Établissements publics d'enseignement agricole (technique et supérieur) Établissements publics sous tutelle du MAAF Inspecteurs santé sécurité au travail	Pour information : Organisations syndicales IGAPS Délégués régionaux à la formation continue Assistants et conseillers de prévention

Programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail : bilan d'exécution 2011 (annexe 1) et programme 2012-2013 avec les trois axes stratégiques fondamentaux (annexe 2)

Le Chef du Service des Ressources Humaines
Signé : Philippe Mérillon



Comité d'hygiène et de sécurité ministériel (CHSM)

PROGRAMME NATIONAL DE PREVENTION

Bilan d'exécution de l'année 2011

Programme adopté par le CHS ministériel réuni en séance plénière le 27 janvier 2011

En 2011, comme chaque année, le comité d'hygiène et de sécurité ministériel (CHSM) du ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire (MAAPRAT) s'est appliqué à définir son programme de prévention, lequel a été présenté au CHS Ministériel du 27 janvier 2011 et adopté à cette même séance.

**AXE STRATÉGIQUE N°1 : INSTANCES ET ACTEURS OPÉRATIONNELS COMPÉTENTS
EN MATIÈRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL**

OBJECTIFS	RÉALISATIONS ATTENDUES	ACTIONS À MENER	PILOTAGE CO-ACTEURS	ÉCHÉANCIER	RÉSULTATS
11- Favoriser le plein exercice des comités d'hygiène et de sécurité	111- Aider à la mise en place des CHS	Veiller à la mise en place des CHS des DRAAF	ISST CHSM	1 ^{er} semestre	En 2011, 18 DRAAF ont réuni leur CHS dont 8 2 fois.
		Rappeler aux DRAAF et SRFD l'obligation de mettre en place les CHS régionaux de l'enseignement agricole	CHSM DGER	1 ^{er} semestre	Chaque région a installé un CHS régional de l'enseignement agricole. Un premier état des lieux a été fait devant les organisations syndicales le 9 février 2011, en présence de la directrice de la DGER.
		Faire un état des lieux et le présenter au CHSM	CHSM DGER	2 ^{ème} semestre	Point abordé de façon régulière en réunion du CHSM. En 2011, 2 CHSR ont tenu leurs deux réunions réglementaires ; 14 CHSR ont tenu 1 seule réunion et 6 CHSR aucune.
	112- Veiller à la tenue d'une réunion réglementaire par semestre	Assurer le suivi des réunions des CHS, à partir des convocations et des comptes-rendus et faire un bilan au CHSM	ISST Secrétariat du CHSM	1 fois par semestre	Un tableau de suivi a été mis en place avec les ISST. La synthèse sera présentée à la première réunion plénière du CHSCT-M.
113- Aider au bon fonctionnement des CHS	Mettre à disposition des structures des supports permettant un accompagnement à la mise en place ou à l'amélioration du fonctionnement des CHS (fiches pratiques, thèmes à proposer...)	CHSM ISST BASS	En continu	1. La page intranet CHSM-SST est régulièrement alimentée par des articles et commentaires sur les modifications du corpus juridique intervenus dans le domaine de la SST ainsi que par des bonnes pratiques. 2. Les ISST, à la suite des visites d'inspection ou des réunions de CHS, communiquent la documentation sur les thèmes à améliorer.	

OBJECTIFS	RÉALISATIONS ATTENDUES	ACTIONS À MENER	PILOTAGE CO-ACTEURS	ÉCHÉANCIER	RÉSULTATS
	114- Identifier les principales actions de prévention à mener à partir des bilans d'activités des CHS	Mener avec la DGER un travail de rapprochement des bilans d'activité des C(o)HS en vue de la simplification du dispositif	CHSM DGER SRH	1 ^{er} semestre	Non réalisé, la DGER craignant une trop lourde sollicitation des structures, sans être opposée au recueil de données simples et générales.
		Effectuer une synthèse nationale des bilans et présenter les principaux enseignements au CHSM	BASS CHSM DGER	Fin 2 ^{ème} trimestre	La mise en place des CHS au plan interministériel dans les directions départementales n'a pas permis la remontée globale des comptes-rendus, qui est indispensable à l'élaboration d'un bilan d'activité.
12- Promouvoir l'accord FP Santé et sécurité au travail de novembre 2009	121- Prendre en compte le contenu de l'accord dans la politique de prévention du MAAPRAT	Informers de l'avancée des décrets d'application de la loi du 5 juillet 2010 relative à la rénovation du dialogue social	CHSM	Calendrier DGAFP	Une information a été faite lors de la réunion du CHSM des 19 et 20 mai 2011. Le décret du 27 juin 2011 modifiant le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 a été adressé par messagerie à tous les membres du CHSM le 30 juin 2011 ainsi que les circulaires d'application des 9 août et 9 novembre 2011. Ces documents ont également été mis en ligne sur la page intranet CHSM-SST.
		Informers les membres du CHSM des travaux en cours avec les partenaires sociaux dans le cadre de cet accord (groupe de travail sur les risques psychosociaux)	SG CHSM	Calendrier DGAFP	Dans le cadre de l'accord SST/FP, la présidente et deux ISST ont participé, pour le compte de la DGAFP, aux travaux d'élaboration des outils transversaux RPS.
13- Favoriser le travail en partenariat entre les différents réseaux agissant en matière de santé, sécurité au travail	131- Renforcer le positionnement de l'agent de prévention (AP) et la mission santé, sécurité au travail	Communiquer sur la nécessité de généraliser la lettre de mission ainsi que l'entretien d'évaluation avec le responsable de la structure	ISST CHSM	Après parution du décret n°82-453 modifié	Une information a été faite dès la publication du décret n° 82-453 modifié (en juin 2011) sur la page intranet CHSM-SST relayée par les ISST vers leurs réseaux et structures respectifs.
		Inciter les structures à identifier clairement la mission d'agent de prévention au sein de la communauté de travail	ISST CHSM	En continu	Réalisé auprès des chefs de structures : - par les ISST dans le cadre de leurs inspections, - intervention au plan national auprès des chefs d'établissement en novembre 2011.

OBJECTIFS	RÉALISATIONS ATTENDUES	ACTIONS À MENER	PILOTAGE CO-ACTEURS	ÉCHÉANCIER	RÉSULTATS
	132- Améliorer les compétences et les conditions d'exercice de la fonction d'agent de prévention	Valoriser les travaux effectués par les agents de prévention par la diffusion de bonnes pratiques	ISST CHSM BASS	En continu	Réalisé en réunions bimestrielles du réseau des ISST.
		Développer l'information des AP (veille réglementaire, outils documentaires...)	ISST BASS	En continu	Réalisé systématiquement par les ISST soit par messagerie, soit dans le cadre des regroupements organisés dans chaque région.
		Assurer la formation initiale des nouveaux agents de prévention	DR FORMCO et GRAF	En continu	4 sessions ont été organisées sur 2011 : - Bretagne (24 au 28 janvier) - Aquitaine (20 au 24 juin) - Alsace (20 au 24 juin) - Auvergne (14 au 18 novembre) Nombre total d'agents de prévention formés : 65
		Assurer la formation continue des agents de prévention lors des regroupements régionaux ou inter-régionaux avec les ISST	ISST	En continu	Des journées destinées aux AP et SG ont été organisées par les ISST. Les thèmes abordés portaient sur les nouvelles dispositions du décret du 28 mai 1982 modifié et le harcèlement moral au travail.
		Exploiter le rapport annuel d'activité des agents de prévention et présenter une synthèse devant le CHSM	BASS	1 ^{er} semestre	En raison du profond remodelage du réseau des AP suite aux réformes, les remontées ont été en nombre trop peu élevé pour faire l'objet d'une synthèse représentative. La question des remontées des DDI modifie la donne (cf. bilan d'activité des CHS supra).
		Mettre à jour la liste des agents de prévention et la diffuser aux membres du CHSM et sur l'Intranet du MAAPRAT	BASS ISST	1 fois par semestre	La liste est mise à jour au fil de l'eau.
	133- Développer le travail en commun avec les partenaires de la santé et sécurité au travail	Développer les relations avec les IGAPS au niveau national et sur le terrain	CHSM ISST	En continu	Sur le terrain : travail en commun ISST/IGAPS sur des situations individuelles ou collectives. Au niveau national : intervention de la présidente devant les IGAPS réunis en GT sur les situations difficiles.

OBJECTIFS	RÉALISATIONS ATTENDUES	ACTIONS À MENER	PILOTAGE CO-ACTEURS	ÉCHÉANCIER	RÉSULTATS
		Poursuivre les relations avec les inspecteurs de l'enseignement agricole et favoriser le recueil d'avis des représentants du personnel sur des situations difficiles	ISST IEA	En continu	Sur le terrain : visite commune de sites ISST/IEA. Au niveau national : - rencontres régulières entre le doyen et la présidente du CHSM sur les situations graves ou complexes, - collaboration de l'assesseur du doyen aux travaux d'un sous-groupe du CHSM.
		Organiser des échanges de pratiques entre les ISST des différents ministères	CHSM ISST	En continu	Trois rencontres ont été organisées : - deux avec les ISST de la Jeunesse et des Sports et de la Santé, - une avec les ISST du
		Poursuivre le travail en commun avec les assistants sociaux	ISST	En continu	Sur le terrain : travail en interdisciplinarité ISST/ASS sur climat social ou situations individuelles. Au niveau national : la présidente du CHSM invite la conseillère technique nationale aux réunions du réseau des ISST, pour un point régulier.
		Poursuivre la collaboration avec FORMCO et les DR FORMCO-GRAF	CHSM ISST FORMCO	En continu	Sur la politique de formation, échange réalisé au niveau national par la présidente et participation au GT « crédits ». Sur le terrain, bonne collaboration entre les ISST et les délégués régionaux pour la mise
14- Poursuivre le travail de fond sur la communication en matière de santé et sécurité au travail	141- Obtenir l'accès pour tous les agents du ministère à la rubrique CHSM-SST de l'Intranet	Saisir le secrétaire général du ministère et la directrice de la DGER de la question de l'accès des agents de l'enseignement agricole à cette page	CHSM SG DGER	1 ^{er} trimestre	Une lettre signée de JM Aurand du 9 février 2011 a donné les instructions en la matière, rappelée aux DRAAF le 21 septembre 2011 par la directrice générale de l'enseignement et de la recherche et explicitant la procédure d'attribution des certificats électroniques.

OBJECTIFS	RÉALISATIONS ATTENDUES	ACTIONS À MENER	PILOTAGE CO-ACTEURS	ÉCHÉANCIER	RÉSULTATS
	142- Nourrir la rubrique CHSM-SST de l'Intranet	Produire le CHS Info jusqu'à la réalisation du 141	CHSM ISST BASS Représentants du personnel	En continu	La rubrique intranet CHSM-SST est alimentée depuis le début 2011 et elle comporte les CHS info « papier » produits jusqu'ici.
15- Permettre aux organisations syndicales de suivre et d'apprécier la mise en oeuvre de l'axe n°1	151- Favoriser le suivi des actions menées dans le cadre du CHSM	Réunir le groupe de travail "programme national de prévention" du CHSM	CHSM BASS	1 ^{er} trimestre	La réunion a eu lieu le 14 janvier 2011. Le projet de programme national de prévention a été envoyé aux membres du CHSM le 25 janvier 2011 et validé en réunion plénière du 27 janvier 2011.
		Réunir le groupe de travail "crédits" du CHSM	CHSM BASS	1 ^{er} trimestre	La réunion a eu lieu le 16 mars 2011. Le tableau de répartition des crédits attribués en 2011 a été envoyé aux membres du CHSM le 18 avril 2011 et validé en réunion plénière des 19 et 20 mai 2011.
		Présenter le bilan d'exécution du programme national de prévention au CHSM et le communiquer au CTPM	CHSM BASS	En continu	Le bilan 2011 et le programme pour 2012 seront présentés lors de la réunion plénière du CHSCT ministériel du 11 mai 2012.

AXE STRATÉGIQUE N°2 : OBJECTIFS ET OUTILS DE PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

OBJECTIFS	RÉALISATIONS ATTENDUES	ACTIONS À MENER	PILOTAGE CO-ACTEURS	ÉCHÉANCIER	RÉSULTATS
21- Améliorer la prévention des risques par la formation	211- Assurer la formation des membres du CHSM	Identifier les modules prioritaires	CHSM FORMCO	1 ^{er} trimestre	Lors du CHSM du 18 octobre 2011, le principe d'une formation de deux jours a été adopté (fondamentaux et politique de prévention).
		Organiser la formation		2 ^{ème} semestre	Les textes nécessaires à l'installation du CHSCT ministériel tenant compte de la consultation générale du 20 octobre 2011 seront pris début 2012. La formation est donc reportée.
	212- Maintenir le niveau de professionnalisation du réseau des ISST	Construire une formation complémentaire sur les risques psychosociaux en intégrant un module sur les conditions de travail	CHSM FORMCO	1 ^{er} semestre	Trois sessions de formation ont été organisées sur 2011 portant sur le harcèlement au travail : - 1j corpus juridique et 1j aspects individuels et psychologiques), - la réglementation sur les conditions de travail (contrats, horaires...).
	213- Sensibiliser les réseaux partenaires à la notion de prévention collective des risques et notamment du risque psychosocial	Organiser une conférence	CHSM	1 ^{er} semestre	Une séquence de sensibilisation aux risques psychosociaux destinée à l'encadrement supérieur : directeurs, chefs de service et sous-directeurs de l'administration centrale, réseaux des IGAPS, IEA et ISST a été organisée le 9 juin 2011.
	214- Favoriser l'appui des managers sur la gestion des situations de crise	Construire un module ad-hoc	CHSM DGER	1 ^{er} semestre	Un module de formation intitulé "faire face aux événements graves sur le lieu de travail" destiné aux directeurs et directeurs

OBJECTIFS	RÉALISATIONS ATTENDUES	ACTIONS À MENER	PILOTAGE CO-ACTEURS	ÉCHÉANCIER	RÉSULTATS
					adjoints d'établissements d'enseignement agricole a été élaboré. Il sera proposé au programme de formation 2012.
	215- Veiller à la formation des CHS et CoHS	Organiser les sessions de formations initiales et continues	DR FORMCO et GRAF BASS ISST	En continu	La mallette pédagogique est en cours d'actualisation afin de tenir compte notamment des nouvelles dispositions du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 et d'améliorer le support. Des expérimentations ont été menées avec les CFPPA dans deux régions (Languedoc-Roussillon et Auvergne) afin de renforcer le réseau de formateurs internes.
22- Faire connaître au CHSM les préconisations résultant des investigations des ISST sur les risques professionnels	221- Réaliser une synthèse des rapports d'inspection des ISST	Présenter le rapport annuel d'activité des ISST au CHSM	ISST	1 ^{er} semestre	Le rapport d'activité de l'année 2010 a été présenté lors du CHSM du 27 janvier 2011, il a été diffusé par voie de note de service le 12 avril 2011 et mis en ligne sur la rubrique CHSM-SST de l'Intranet.
23- Évaluer la mise en œuvre sur le terrain de l'obligation de procéder à l'évaluation des risques professionnels	231- Communiquer sur la situation constatée	Rappeler les conséquences du non respect de l'obligation de se doter d'un document unique d'évaluation des risques (DUERP) mis à jour	ISST BASS	En continu	Ce rappel est fait par les ISST lors de leurs interventions dans les structures (réunions de CHS et/ou inspections). Il a été également fait devant l'encadrement supérieur lors des séquences du 9 juin et du 18 novembre 2011.
		Réaliser un état des lieux des DUERP sur les structures inspectées par les ISST dans les 12 derniers mois		Fin 2 ^{ème} semestre	Un focus particulier sur l'EvRP sera réalisé dans le bilan d'activité des ISST qui sera présenté au CHSCT-M du 11 mai 2012.
24- Évaluer et prévenir les risques professionnels définis comme prioritaires par le CHSM	241- Communiquer sur le risque "agressions sexuelles" (article 50 du projet de décret n°82-453)	Rédiger une fiche de première information sur ce risque	CHSM	2 ^{ème} trimestre	Un groupe de travail a été mis en place. Deux réunions ont été organisées en 2011 (juin et octobre). Le projet de fiche est en cours de finalisation.
	242- Communiquer sur l'actualité	Rédiger une fiche informative	CHSM	3 ^{ème} trimestre	Les travaux en cours sur les

OBJECTIFS	RÉALISATIONS ATTENDUES	ACTIONS À MENER	PILOTAGE CO-ACTEURS	ÉCHÉANCIER	RÉSULTATS
	jurisprudentielle en matière de harcèlement au travail				agressions sexuelles seront utilisés pour réaliser la fiche sur le harcèlement au travail. Cette action est donc reportée.
	243- Organiser l'observation et la veille en matière de risques psychosociaux au travail	Maintenir un groupe de réflexion sur la mise en oeuvre de la RGPP	CHSM	En continu	Le groupe se réunit à la demande des membres.
		Assurer un rôle d'appui pour les structures qui souhaitent constituer des cellules stress	CHSM ISST	En continu	Réalisé par les ISST et la présidente du CHSM à la demande des structures qui le souhaitent.
		Inciter les structures à la conduite de diagnostics sur la santé au travail par le co-financement du coût engagé	CHSM	1 ^{er} semestre	Au titre de l'année 2011, le CHSM a co-financé 32 structures pour la formation et 10 pour un diagnostic des actions de prévention sur les RPS.
		Organiser un retour d'expérience de la part des structures qui ont bénéficié de crédits CHSM	CHSM	2 ^{ème} semestre	Une restitution des actions financées est systématiquement demandée aux structures bénéficiaires. Mais les remontées sont assez disparates et l'action le plus souvent ne peut être clôturée dans l'année (RPS notamment).
	244- Améliorer la connaissance des TMS	Élaborer en liaison avec le SG et la DGAL un bilan des maladies professionnelles déclarées et reconnues en abattoirs	CHSM SG DGAL	2 ^{ème} trimestre	Une enquête exploratoire des TMS en abattoirs de boucherie a été réalisée par le CHSM du 4 avril au 9 mai 2011 en partenariat avec la DGAL. Une première exploitation des données agrégées France entière a été présentée au CHSM du 18 octobre 2011. Elle est téléchargeable sur la rubrique CHSM-SST de l'Intranet.
		Inciter les structures à la conduite d'études de postes (approche ergonomique et organisationnelle) par le co-financement du coût engagé	CHSM	1 ^{er} semestre	Au titre de l'année 2011, le CHSM a été sollicité pour un dossier mais qui n'était pas éligible.

OBJECTIFS	RÉALISATIONS ATTENDUES	ACTIONS À MENER	PILOTAGE CO-ACTEURS	ÉCHÉANCIER	RÉSULTATS
		Organiser un retour d'expérience de la part des structures qui ont bénéficié de crédits CHSM pour une étude de postes	CHSM BASS	2 ^{ème} semestre	Action reportée.
	245- Mettre en place un suivi médical des risques CMR	Inciter à l'identification des activités professionnelles pouvant générer une exposition aux CMR	SRH MDP CHSM	1 ^{er} semestre	Non réalisé.
		Veiller à la réalisation d'une fiche pratique sur le suivi post-professionnel au MAAPRAT (avec les modèles d'attestation utiles)	SRH MDP CHSM	2 ^{ème} trimestre	Non réalisé.

AXE STRATÉGIQUE N°3 : DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT DES ATTEINTES À LA SANTÉ

OBJECTIFS	RÉALISATIONS ATTENDUES	ACTIONS À MENER	PILOTAGE CO-ACTEURS	ÉCHÉANCIER	RÉSULTATS
33- Améliorer les conditions d'accueil et d'insertion des travailleurs handicapés	331- Aider à la mise en œuvre du plan triennal 2009-2012	Présenter la convention signée avec le FIPHPF devant le CHSM	Correspondant handicap du SG	2 ^{ème} trimestre	Cette présentation a été faite lors de la réunion du CHSM du 19 mai 2011.
		Élaborer un mode opératoire de la procédure de reconnaissance de travailleur handicapé	Correspondant handicap du SG	1 ^{er} trimestre	Une fiche décrivant la procédure et les documents de la MDPH a été mise sur l'Intranet du ministère.
		Faire un point d'information au CHSM sur les conclusions de la mission télétravail (métiers visés)	CHSM Correspondant handicap du SG	Fin du 1 ^{er} semestre	La FP a réuni les correspondants handicap. Elle ne souhaite pas limiter l'information et le recours au télétravail aux seuls agents handicapés et envisage une concertation plus générale sur le développement du télétravail.
34- Améliorer la connaissance des AT-MP et la réglementation sur les congés maladies	341- Mobiliser les documents et les données produits	Se rapprocher de la DGAFP afin de connaître la suite donnée au projet interministériel d'outil AT-MP	CHSM	1 ^{er} trimestre	Le projet a été abandonné par la DGAFP.
		Faire un bilan des agressions dont sont victimes les agents du ministère dans l'exercice de leurs fonctions (déclarées au BASS)	BASS	2 ^{ème} semestre	Un bilan a été présenté lors de la réunion du CHSM du 27.01.2011. Depuis cette date, 14 agressions ont été signalées au BASS.
	342- Apporter aux structures un appui méthodologique	Réaliser la mise à jour du guide AT-MP	BASS	1 ^{er} trimestre	Ce document est en cours de validation.
35- Veiller au respect des obligations réglementaires de surveillance médicale	351- Assurer la mise en œuvre du dispositif de médecine de prévention en faveur des agents du ministère	Identifier les structures non couvertes à partir d'une cartographie indiquant l'organisme chargé de la médecine de prévention	BASS CHSM	Fin 2 ^{ème} trimestre	Une cartographie partielle a été réalisée à partir des éléments des DRAAF le 23.05.2011. L'enquête a mis en évidence la pénurie de médecins de prévention sur l'ensemble du territoire et les difficultés liées à la co-existence de plusieurs dispositifs pour une même structure.
		Contribuer à la recherche de solutions locales ou interministérielles			Les médecins de prévention du ministère des finances couvrent par convention 7 DD(CS)PP. Des subsidiarités supplémentaires sont recherchées.
		Communiquer sur la subsidiarité mise en place avec les ministères financiers, dont le tiers temps			Une information a été faite lors de la réunion du CHSM des 19 et 20 mai 2011.

	352- Favoriser le rapprochement des réseaux de médecins de prévention dans le contexte des DDI	Poursuivre le travail de partenariat des ISST et des médecins de prévention sur le terrain	ISST	En continu	Une journée présidée par la présidente du CHSM et animée par les ISST a eu lieu le 25.11.2011 avec les médecins de prévention des ministères économique et financier sur les risques professionnels en abattoir.
--	--	--	------	------------	--



Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ministériel (CHSCTM)

PROGRAMME NATIONAL DE PRÉVENTION

2012-2013

L'année 2012 est l'année de la mise en place des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) dans la fonction publique suite aux profondes réformes intervenues en 2010 avec la loi sur la rénovation du dialogue social et en 2011 avec la refonte du décret n° 82-453 et les élections professionnelles générales des comités techniques du ministère du 20 octobre.

Au ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, l'architecture générale des CHSCT a été fixée par l'arrêté du 13 mars 2012 portant institution des CHSCT, pris après consultation du comité technique ministériel. L'arrêté du 2 avril 2012 fixe la liste des organisations syndicales habilitées à désigner des représentants du personnel au CHSCT ministériel. De ce fait, le groupe de travail « Programme national de prévention » du CHSCT ministériel a pu se réunir le 9 mai 2012 sur le projet de programme proposé par la présidente.

Outre l'élargissement aux conditions de travail du périmètre des nouveaux comités, le programme 2012-2013 prend naturellement en compte les nouvelles dispositions du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié et notamment, s'agissant des acteurs, la désignation d'un secrétaire auprès de chaque comité choisi parmi les représentants du personnel, la fonction nouvelle des agents chargés de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité qui deviennent des conseillers et assistants de prévention (ASP et CP) et la modification de la dénomination des inspecteurs en hygiène et sécurité qui deviennent des inspecteurs en santé, sécurité au travail (ISST).

Le programme national de prévention 2012-2013 s'organise autour de trois axes permettant de classer les actions et les réalisations attendues qui sont détaillées dans le tableau ci-après.

L'Inspectrice générale de l'agriculture,
Présidente du CHSCTM

Françoise THÈVENON LE MORVAN

Programme adopté par le CHS ministériel réuni en séance plénière le 18 octobre 2012

AXE STRATÉGIQUE n° 1 : MOBILISER LES INSTANCES ET LES ACTEURS EN MATIÈRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL

INSTANCES ET ACTEURS SST	RÉALISATIONS ATTENDUES	ACTIONS À MENER	ACTEURS	RÉSULTATS
<i>11-Le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) ministériel</i>	111- Formaliser les objectifs prioritaires du CHSCTM	Réunir le GT PNP et élaborer le PNP à partir du projet de la présidente	Pdte et CHSCTM BASS	
	112- Appropriation commune de la politique de prévention	Formation de 2 jours de tous les membres du CHSCTM	Pdte et CHSCTM BASS FORMCO	
	113- Apporter une incitation financière aux structures qui investissent les thèmes RPS et TMS	Lettre annuelle aux structures et réunion du GT Crédits	Pdte et CHSCTM	
	114- Communiquer sur le PNP	Diffusion à toutes les structures du PNP ainsi que du bilan des actions réalisées durant l'année 2011	BASS	
		Mettre en cohérence les priorités des ISST avec les actions du PNP	Pdte CHSCTM ISST	
		- Article sur l'Intranet - Rapprochement avec les autres ministères présents en DDI	Pdte CHSCTM	
<i>12-Les CHSCT et les commissions d'hygiène et de sécurité (CoHS)</i>	121- Veiller à la tenue des réunions réglementaires	Suivre la tenue des réunions des CHSCT/CoHS, à partir des convocations et des comptes-rendus	ISST BASS	
	122 - Réfléchir à l'articulation CHSCTR enseignement/CoHS	Création d'un groupe de travail	CHSCTM	
	123- Aider au bon fonctionnement des CHSCT et CoHS	Mettre à la disposition des structures des supports permettant d'améliorer le contenu des réunions de CHSCT et CoHS (fiches pratiques, thèmes à approfondir...)	CHSCTM ISST BASS	
	124- Apporter un appui aux CHSCTR enseignement (fonctionnement très variable constaté en 2011)	Sensibiliser les managers locaux lors des inspections et des réunions de CHSCT à la nécessité de dialoguer sur la santé des agents et leurs conditions de travail	ISST	
<i>13-Les inspecteurs en santé, sécurité au travail</i>	131- Développer le travail en commun avec les partenaires de la santé et sécurité au travail	Permettre des échanges de pratiques professionnelles	Pdte du CHSCTM FORMCO	
		Poursuivre le travail en commun avec les différents réseaux (ASS, DR Formco, IGAPS, MdP) sur le terrain et les responsables de réseaux au niveau national	Pdte du CHSCTM ISST	
		Poursuivre les travaux entrepris avec les inspecteurs de l'enseignement agricole	Pdte du CHSCTM ISST	

INSTANCES ET ACTEURS SST	RÉALISATIONS ATTENDUES	ACTIONS À MENER	ACTEURS	RÉSULTATS
13- <i>Les inspecteurs en santé, sécurité au travail (suite)</i>	132- Maintenir le bon niveau de professionnalisation du réseau des ISST	Formation transverse avec les ASS sur les événements graves	Pdte du CHSCTM FORMCO	
		Formation du réseau : - risque psychologie du travail - champs électromagnétiques - analyse des AT - risque incendie	Pdte du CHSCTM FORMCO	
	133- Inspections des structures par les ISST	Rapport annuel d'activité	ISST	
14- <i>Les agents de prévention (AP) : assistants et conseillers</i>	141- Améliorer les compétences et les conditions d'exercice de la fonction d'assistant de prévention	Développer la formation initiale des nouveaux assistants et conseillers de prévention	DR FORMCO ISST	
		Assurer la formation continue des AP lors des regroupements régionaux ou inter-régionaux avec les ISST	ISST DR FORMCO	
	142 - Communiquer sur le réseau	Développer l'information SST auprès des AP (veille réglementaire, outils documentaires, ...)	ISST	
		Mettre en ligne sur le site Intranet la liste des AP	ISST BASS	
	143 - Réflexion sur la possibilité de désigner un assistant de prévention référent national	Création d'un groupe de travail	CHSCTM	
15- <i>Les formateurs internes</i>	151- Contribuer à constituer un réseau de formateurs internes	Identification des ressources existantes (compétences)	ISST BASS FORMCO	
		Former le réseau à l'évaluation des risques professionnels	DR FORMCO	
		Réunir le réseau en séminaire	Pdte du CHSCTM ISST FORMCO	

AXE STRATÉGIQUE n° 2 : AMÉLIORER LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS : MOYENS ET OUTILS

RISQUES ET OUTILS	RÉALISATIONS ATTENDUES	ACTIONS À MENER	ACTEURS	RÉSULTATS
<i>21-L'évaluation des risques professionnels (ÉvRP)</i>	211- État des lieux : évaluation qualitative	Bilan sur le niveau d'avancement des DUERP examinés en inspection	ISST	
	212- Améliorer la prévention par l'approche des risques professionnels	Sensibiliser les managers locaux à la démarche de l'ÉvRP ainsi que toute la chaîne hiérarchique	Pdte du CHSCTM ISST FORMCO	
	213- Développer les capacités de formation sur l'élaboration du DU	Monter une journée spécifique de professionnalisation pour les formateurs internes	FORMCO ISST	
	214- Développer les outils	- Poursuite du remodelage de la mallette pédagogique pour la formation des membres des CHSCT et CoHS - Amorce du remodelage du module pratique pour les AP/CP	FORMCO ISST BASS	
<i>22-L'exposition aux risques</i>	221- Exposition aux risques professionnels et pénibilité	- Faire connaître et favoriser le renseignement de la fiche sur l'exposition aux risques professionnels prévue à L. 4121-1-3 du Code du travail	CHSCTM BASS MdP	
		- Préparer un support d'information pour favoriser l'effectivité de la traçabilité et le suivi des expositions aux risques pour chaque agent		
	222- Groupe de travail droit de retrait	Fiche à l'usage des structures sur l'exercice du droit de retrait	CHSCTM	
<i>23-Les risques en abattoirs</i>	231- Interprétation des données quantitatives obtenues sur les TMS en abattoirs de boucherie	Organiser une journée « Rencontres TMS » en partenariat avec la DGAL et l'INRA	Pdte CHSCTM DGAL ISST	
	232- Mise en œuvre des axes prioritaires énoncés lors de la journée « Rencontres TMS »	- Collaboration avec les écoles supérieures en matière de formation - Aménagement du questionnaire TMS	Pdte CHSCTM DGAL ISST	
<i>24-Les risques psychosociaux (RPS)</i>	241- Mobiliser tous les niveaux hiérarchiques sur un risque potentiel collectif	Incitation à la prévention primaire (diagnostics, états des lieux)	Pdte du CHSCTM ISST	
		Assurer un rôle d'appui pour les structures qui souhaitent constituer des	CHSCTM ISST	

RISQUES ET OUTILS	RÉALISATIONS ATTENDUES	ACTIONS À MENER	ACTEURS	RÉSULTATS
		cellules stress		
		Identifier les bonnes pratiques résultant des actions réalisées notamment à partir du co-financement CHSCTM	CHSCTM ISST	
	242- Risque "agressions sexuelles" (article 51 du décret n° 82-453)	Finaliser et diffuser une fiche de première information sur la gestion de ce risque	CHSCTM	
	243- Communiquer sur l'actualité jurisprudentielle en matière de harcèlement au travail	Rédiger une fiche informative	CHSCTM	
	244-Travailler sur la mise en place d'indicateurs RPS	Réunir et analyser les données disponibles en la matière : agressions, conflits collectifs, accidents du travail, suicides sur le lieu de travail	CHSCTM BASS	
<i>25-Poursuivre le développement d'un outil de communication sur les risques au travail et les actions du CHSCTM</i>	251- accompagner l'évolution de la page intranet CHSCTM-SST	Réunir un comité éditorial sur la page SST : veille, écriture, relecture	CHSCTM BASS ISST	
		Créer une lettre de liaison	ISST	
		Évaluer la pertinence de créer une page miroir sur educagri	Pdte du CHSCTM ISST DGER	
	252- Créer des espaces dédiés	Veille sur les dispositifs SST des autres ministères	ISST BASS	
		Lieu d'échange d'informations sur des sujets sensibles	Pdte du CHSCTM ISST	

AXE STRATÉGIQUE n° 3 : DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT DES ATTEINTES À LA SANTÉ

THÈMES	RÉALISATIONS ATTENDUES	ACTIONS À MENER	ACTEURS	RÉSULTATS
<i>31-Conditions d'accueil et d'insertion des travailleurs handicapés</i>	311- Aider à la mise en œuvre du plan triennal 2012-2014	Présentation pour avis du CHSCTM des actions d'amélioration de l'accès des locaux proposées au financement du FIPHP	Correspondant handicap (SG) CHSCTM	
	312- Revisiter et actualiser le guide Handicap	Constitution d'un GT élargi	CHSCTM Correspondant handicap (SG)	
<i>32-Médecine de prévention, accidents du travail, maladies professionnelles</i>	321- Apporter aux structures un appui méthodologique	Communiquer sur le guide AT-MP mis à jour	BASS	
	322- Améliorer le dispositif de médecine de prévention en faveur des agents du ministère	- Identifier les structures non couvertes - Contribuer à la recherche de solutions locales ou interministérielles	BASS	
	323- Favoriser le rapprochement des réseaux de médecins de prévention	Poursuivre le travail de partenariat des ISST et des médecins de prévention sur le terrain	MdP ISST	
		Organiser une collaboration entre les médecins de prévention	MdP	